

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**Municipalité de**

**SAINT-CHARLES-DE-BELLECHASSE**

---

Aux contribuables de la susdite municipalité

**AVIS PUBLIC**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ**

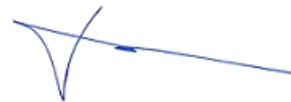
**par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité**

**QUE :-**

Le Règlement 18-315 portant le titre de « Règlement décrétant les travaux de déneigement » a été adopté à la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse, M.R.C. de Bellechasse, tenue le 7 novembre 2018.

Toute personne ou organisme intéressés pourront prendre connaissance de ce règlement au bureau du secrétaire-trésorier.

**DONNÉ à Saint-Charles-de-Bellechasse ce huitième jour du mois de novembre deux mille dix-huit.**




.....  
Jean-Francois Comeau, secrétaire-trésorier

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 20)**

Je, soussigné, Jean-Francois Comeau, secrétaire-trésorier, résidant à Saint-Charles-de-Bellechasse certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 15 h 30 et 16 h 00, le huitième jour du mois de novembre 2018, à chacun des endroits suivants, savoir: à l'Église et à l'Hôtel-de-ville.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce huitième jour du mois de novembre deux mille dix-huit.



.....  
Jean-Francois Comeau, secrétaire-trésorier



